PROCES VERBAL DU COMITE SYNDICAL DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE

COMMUNES DE CHARENTILLY – SAINT ANTOINE DU ROCHER – SAINT ROCH SEMBLANÇAY-CERELLES

Siège social: mairie de Semblançay (37360)

L'an deux mil vingt-deux, le 13 Avril, le Conseil Syndical légalement convoqué s'est réuni dans la salle de la mairie de Semblançay, à 10 heures, sous la présidence de Monsieur TRYSTRAM Antoine, Président.

Membres en exercice : 15 Membres présents : 9

Nombre de suffrages exprimés: 9

Présents:

- la commune de CHARENTILLY : Mme BOUIN Valérie,
- la commune de SAINT-ANTOINE-DU-ROCHER : Mr GROUSSET Francis, Mr QUITTET Laurent, Mr CORNUAULT Patrick
- la commune de SAINT-ROCH : Mr MARCHAND Joël,
- la commune de SEMBLANÇAY: Mr TRYSTRAM Antoine, Mme FELTEN Nathalie Suppléante de Mme PLOU Peggy,
- la commune de CERELLES: Mme GROSBOIS Chantal, Mme ROLSHAUSEN Monique Suppléante de Mr GROUX Guy

Absentes excusées: Mr GROUX Guy (commune de CERELLES), Mme BOUYGUES Brigitte (commune de ST ROCH), Mr PLUME Joël (Commune de St Roch).

Assistait également à la réunion, Mr COLLIN Raphaël (VEOLIA)

Mr le Président a souhaité la bienvenue dans le syndicat à Monsieur CORNUAULT Patrick nouveau Titulaire pour la commune de Saint Antoine du Rocher, suite à la démission de Mr TRAVERS Laurent.

Secrétaire de séance : Monsieur CORNUAULT Patrick

Ordre du jour

- 1. Approbation du procès-verbal séance du 8 Décembre 2021
- 2. Information sur les délégations de compétences accordées au Président.
- 3. Finances:
 - -Vote du compte de gestion 2021
 - -Vote du compte administratif 2021
 - -Affectation du résultat
 - -Vote du Budget 2022
- 4. Présentation de l'avancement de l'étude Patrimoniale par le cabinet DUPUET.
- 5. Point sur les travaux envisagés
- 6. Questions diverses.

Après avoir fait l'appel des présents, le quorum étant atteint, le Président passe à l'ordre du jour de la séance.

1/ Approbation du précédent procès-verbal valant compte-rendu du Conseil du SIAEP 2022-01

Monsieur le Président propose au Conseil du Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable CHARENTILLY, SAINT-ANTOINE-DU-ROCHER, SAINT-ROCH, SEMBLANCAY, CERELLES d'adopter le procès-verbal valant compte-rendu de la séance du 8 Décembre 2021. Il demande si les élus ont des observations :

Après délibération, Le conseil syndical, à l'unanimité, adopte le procès-verbal du 8 Décembre 2021.

2/ Information sur les délégations de compétences confiées au Président durant l'exercice de son mandat

2022-02

Monsieur Le Président informe les élus du conseil des décisions prises dans le cadre de ses délégations :

-Autorisation permanente donnée à VEOLIA Eau pour toutes interventions d'urgence sur le territoire du SIAEP

Le Conseil prend acte.

3/ Finances:

2022-03 Vote du compte de gestion 2021

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2020, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés au cours de l'année 2021,

Le compte de gestion de Monsieur Le Trésorier étant identique au compte administratif,

Après délibération, le conseil syndical, à l'unanimité, vote le compte de gestion 2021 du syndicat.

2022-04 Vote du compte administratif 2021

Monsieur Le Président présente le compte administratif 2021 du syndicat :

	Résultat à la clôture de l'exercice 2020	Résultat de l'exercice 2021 (R-D)	Résultat de Clôture 2021
Fonctionnement	97 876.10 Euros	9 767.14 Euros	107 643.24 Euros
Investissement	286 546.80 Euros	45 775 Euros	332 321.80 Euros

Ces résultats sont en concordance avec le tableau du résultat d'exécution du budget 2021 transmis par la trésorerie.

Monsieur Le Président quitte la salle

Hors la présence de Monsieur Le Président, Sous la présidence de Monsieur Mr MARCHAND Joël, vice-président, Après délibération, le conseil syndical, à l'unanimité, **approuve** le compte administratif 2021 du syndicat.

2022-05 Affectation du résultat 2021

Monsieur Le Président propose aux membres du syndicat de procéder à l'affectation du résultat 2021 :

Fonctionnement au compte R002	Excédent de fonctionnement	107 643.24 Euros
Investissement R001	Excédent reporté	332 321.80 Euros
Investissement R1068 après RAR	Affectation du résultat	0 Euros

Après délibération, le conseil syndical, à l'unanimité, vote cette affectation.

Arrivée de Mr MOTARD Jacques à 10h40.

2022-06 Vote du Budget Primitif 2022

Monsieur Le Président propose de voter le budget par chapitre en fonctionnement, par opération en investissement. Ce budget s'équilibre dans chaque section en dépenses et en recettes.

FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
313 930 Euros	313 930 Euros	897 006.90 Euros	897 006.90 Euros

Détail sur la prévision des travaux envisagés inscrit en investissement au BP 2022 :

Extension des réseaux :

- <u>St Antoine du Rocher</u>: Extension du réseau pour vente de parcelles Lotissement de la Guillardière. Mr le Président rappelle que ces travaux doivent être à la charge du pétitionnaire, le lotisseur doit payer les raccordements.
 - Mr le Président en profite pour alerter les communes d'être attentif à la signature des certificats d'urbanisme dans les communes dans l'engagement des travaux.
- Charentilly et St Roch : pas de demande de travaux prévus
- Cerelles : même remarque que St Antoine du Rocher
- Semblançay: Travaux de voirie à envisager Rue Foulques Nerra en 2 phases.

Travaux Réseaux :

- Charentilly: Travaux réfection trottoirs rue de la croix St Jean/rue du Moulin Moreau. Travaux à prévoir sur deux années: Rue du Moulin 155 000€- 25 branchements pour 2023 et Rue croix St Jean 95 000€-25 branchements pour 2022
- St Roch : rue de la Picherie 150 000€-23 branchements
- Cerelles : renouvellement de canalisations 20 000€
- Semblançay : Aire d'accueil gens du voyage 130 000€

Mr le Président demande ainsi qu'a toutes les communes membres d'anticiper les travaux de voirie pour prévoir concrètement les travaux sur le réseau du SIAEP.

Après délibération, le conseil syndical, à l'unanimité, **vote** le budget primitif 2022, par chapitre en fonctionnement, par opération en investissement.

4/ Présentation de l'avancement de l'étude Patrimoniale par le cabinet DUPUET.

5/ Point sur les travaux en cours et questions diverses.

- Travaux sur Charentilly et St Antoine plusieurs fuites en cours de réparation.
- Le changement de compteurs se poursuit pour l'instant sur Semblançay, prochaine commune St Antoine du Rocher
- Visite des installations programmée le 18 Mai.

Les points à l'ordre du jour ayant été abordés, les questions ayant été posées, Monsieur le Président clôt la séance à 11h30.

Récapitulatif des délibérations du conseil syndical du 13/04/2022

du conseil
confiées au

Le Secrétaire de séance

Le President ANTOINE DU ROCE SAINT-ROCE 17360 SEMBLANC

